



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

endométriose

Question écrite n° 44605

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'endométriose, une maladie gynécologique chronique et douloureuse. Cette affection, qui touche 10 à 15 % des femmes en âge de procréer et près de la moitié des femmes infertiles, reste fort mal connue du grand public. Certes, l'un des problèmes de l'endométriose tient au fait qu'elle peut se manifester par des symptômes très divers (douleurs, lésions progressives des organes internes...) et conduit souvent à un dépistage au bout de plusieurs années ; or seul un diagnostic précoce permet de traiter avec succès cette pathologie. C'est pourquoi l'association Grace demande une prise en considération de la problématique de l'endométriose dans son ensemble et insiste plus particulièrement sur la nécessité de renforcer la formation initiale du corps médical, de mettre en place des campagnes d'information et de prévention nationales, de créer des centres de référence apte à poser un diagnostic et de soutenir la recherche médicale. Rappelant que cette maladie a été reconnue comme l'une des priorités de la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, elle lui demande de bien vouloir prendre en compte ces attentes et lui préciser les dispositions qu'elle envisage d'adopter.

Texte de la réponse

Concernant près d'une femme sur dix, l'endométriose se manifeste par d'importantes douleurs pelviennes, des menstruations abondantes, et peut même entraîner une infertilité. Malgré ses répercussions, cette maladie gynécologique est souvent sous-estimée. Dans ces formes symptomatiques, il convient d'évaluer au cas par cas et avec la patiente le rapport bénéfice/risque des traitements en raison des effets secondaires de certaines thérapeutiques. Par ailleurs, toutes les endométrioses ne doivent pas être traitées car certaines formes sont asymptomatiques et ne sont pas douloureuses. Pour l'information des praticiens, des recommandations de bonne pratique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) puis des recommandations pour la pratique clinique du collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) ont été publiées respectivement en décembre 2005 et en décembre 2006. Ces recommandations portent à la fois sur les traitements médicamenteux les plus efficaces et les prises en charge des différentes formes cliniques d'endométriose (diagnostic, traitement). Ces recommandations permettent de clarifier les stratégies thérapeutiques en fonction de la gravité des troubles et de la localisation des lésions d'endométriose. Un numéro spécial du journal de gynécologie-obstétrique et biologie de la reproduction d'avril 2007 a fait la synthèse du sujet et des recommandations. L'efficacité des thérapeutiques médicales et chirurgicales est fonction du stade d'évolution et de la localisation des lésions endométriosiques. Toutefois, l'amélioration de la prise en charge implique un traitement initial bien conduit par une équipe multidisciplinaire expérimentée. À cet égard il convient de souligner le rôle des centres antidouleur et des centres d'aide médicale à la procréation, véritables centres de référence quand il s'agit de prendre en charge les complications principales et les différents aspects de cette pathologie. Il n'apparaît pas nécessaire de multiplier les centres spécialisés dans les pathologies gynécologiques. S'agissant de l'objectif 77 concernant l'endométriose, inclus dans la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, il convient de souligner qu'il porte sur la nécessité de disposer en premier lieu de données épidémiologiques fiables, notamment des essais comparant la chirurgie à

l'abstention dans le cadre de l'endométriose douloureuse. Compte tenu de la complexité du diagnostic et des traitements, des incertitudes sur les mécanismes physiopathologiques, il ne paraît pas opportun d'alerter le grand public. C'est pourquoi la priorité doit donc être donnée à la recherche fondamentale sur les causes et sur les cibles thérapeutiques.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44605

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2495

Réponse publiée le : 12 mai 2009, page 4695